



Commission Régionale de l'Arbitrage

Secteur Champagne-Ardenne

Réunion du : Lundi 28 Octobre 2019, 18h00.
A l'**Etablissement de Reims**.

Présidence : M. THULLIER Sylvain

Présents : MM. Jordan BOUCANSAUD, Aurélien BRIEST, Christophe DEBART, Jean-Yves FRAIPONT, Serge LEBRUN et Gatien PIERROT.

Invités : MM. David KONARSKI, Roland TISSERANT, Renaud POTIER, (représentant C.D.A 51), Yannick DANDRELLE (Représentant Commission statut de l'arbitrage)

Excusés : MM. Julien SAUCIER, Frédéric CASTEL et Philippe PAULET.

Préambule : Le vice-président remercie les présents et fait le point sur les différents excusés. Il rappelle que les documents mis à disposition sur le Drive doivent être utilisés plus régulièrement afin de ne pas oublier une chose ou l'autre.

1- Carnet

Les membres du territoire présentent leurs sincères condoléances à Patricia MACHADO pour le décès de son papa.

2- Informations du Secrétaire

- Sébastien DUFANT (observateur JAL) a déménagé dans le département de la Côte D'Or. il appartient donc à la ligue de Bourgogne Franche Comté. La CRA le remercie pour son investissement de la saison passé en tant qu'observateur.

- Ahmet KILINC met un terme à sa carrière, nous le remercions et le félicitons pour son parcours régional.
- Maëlie DEGAND a changé de Ligue au cours de l'été. Elle prend ses fonctions en Ligue Bourgogne-Franche-Comté. Le dossier a été transmis.
- Arrêt Florian LAMBERT (JAL). Devient accompagnateur Jeunes District Marne.
- Elliott GERBER (L1), année sabbatique.
- Arrivée de Jean-Pierre BUTEZ de la LHFF, dossier égaré par les services administratifs et licence déjà éditée dans sa ligue d'origine. Dossier finalisé.
- Mail d'Eric AMEDRO informant de l'absence des 2 assistants désignés sur son match de R3 dans le District des Ardennes. Information transmise à la CDA.
- Mail de Kenny TRANSLER informant de l'absence d'un assistant désigné par le District de Haute-Marne en R3. Information transmise à la CDA.
- Mails d'Emmanuel MAGERAND signalant l'absence de désignation d'assistants sur ses 2 matchs de R3 dans le département de l'Aube. Réponse faite par le vice président.
- Mail et rapport de Tristan BIROST concernant l'absence d'assistants désignés sur son match U15 Grand Est. Transmis à la CDA Aube.

3- Informations du Vice-Président

- A la demande de Julien LANG (coordinateur du pôle arbitrage diversifié), le référent FUTSAL du territoire Champagne Ardenne change. Maxence LAURENT est nommé et travaillera en étroite collaboration avec Julien sur ce pôle pour notre secteur.
- La mise en place des FIA par l'IR2F semble démarrer difficilement. Les informations et la communication est tardive avec les CDA pour l'organisation des sessions. Celles-ci sont annulées ou décalées faute de candidats suffisants. Certaines CDA auraient préféré maintenir ces formations. Une réunion CRA/IR2F doit être planifiée pour discuter du sujet et développer la communication autour des dates de formations.
- Renouvellement des dossiers arbitres : il faut trop de temps pour valider les dossiers et la date limite du 31 Août ne facilite pas la rapidité de renouvellement des dossiers. Une réunion est prévue avec Patricia MACHADO pour discuter du sujet.
- Activation des adresses mail LGEF, seul un arbitre est encore sans adresse valide. Le secrétaire doit prendre contact avec lui par téléphone pour régulariser la situation.
- Un groupe de travail a été mis en place par Jean-Claude RASATTI concernant le RI de la CRA.

- Une prochaine formation d'Initiateur en Arbitrage aura lieu le 06/06/20 à Tomblaine. Si certaines CDA ont des besoins, en 1er Degré, il faut faire remonter les informations à la CRA.

- L'ETRA se réunira le 13/06 prochain à la Bresse dans les Vosges. Cette réunion sera suivie d'une réunion de CRA le 14/06.

Il est rappelé aux arbitres de ligue du territoire que lorsqu'il y a un arbitre assistant désigné mais absent à une rencontre, ils doivent faire un rapport à la CRA et l'envoyer dans les 48h maximum. Les destinataires du rapport sont : le service compétitions avec copie à Jordan BOUCANSAUD (secrétaire du territoire), Sylvain THULLIER (vice-président) et le désignateur concerné Jean Yves FRAIPONT (adultes) ou Gatien PIERROT (Jeunes).

En aucun cas, ces rapports ne doivent être envoyés à Roland TISSERANT. Roland est seulement concerné par les rapports disciplinaires.

4- Bilan tests physiques et théoriques (Adultes et Jeunes)

- Le vice-président interroge les membres présents vis-à-vis de leur ressenti sur le stage centralisé et le premier rattrapage qui a eu lieu au mois d'octobre. Plusieurs membres regrettent que les arbitres aient à se déplacer sur de longues distances, ce qui entraîne des frais importants, des départs très précoces et des retours tardifs. Le pôle jeunes regrettent que le programme ait été très chargé et empêchait que les jeunes arbitres puissent se rencontrer et rencontrer leurs encadrants. Un temps d'échange entre les désignateurs et leurs effectifs semble nécessaire.

Les membres regrettent que l'organisation ait été un peu précipitée cette année. Enfin, un stage centralisé pose problème pour les jeunes arbitres qui sont noyés dans l'ampleur du rassemblement et par l'importance du déplacement demandé.

Les membres pensent qu'il n'est pas opportun de centraliser le rattrapage du test physique pour les jeunes arbitres en situation d'échec ou de certificat médical.

Il serait préférable de sonder les arbitres qui ont participé à cette nouvelle formule afin de connaître leur avis et pouvoir améliorer ce stage.

- Un arbitre n'a pas répondu au sondage préparatoire du stage de rentrée et a été convoqué au rattrapage auquel il n'a pas participé. La CRA l'a informé de sa remise à disposition de son District jusqu'à la saison prochaine.

-Abdel HARBOULI (L2) a réussi ces tests théoriques au stage de rentrée, actuellement blessé, il passera ces tests physiques à la dernière session de rattrapage de tests physiques le 22 Février 2020. S'il peut arbitrer à nouveau avant cette date, il doit se rapprocher de sa CDA.

- Jean-Pierre BUTEZ (L3) est absent et excusé. Réussite à ces tests au rattrapage.

- Baptiste BROSSARD (L3) est absent et excusé. Réussite à ces tests au rattrapage.

- José PERREIRA, AAL2, n'a pas renouvelé pour le moment. N'ayant plus la possibilité de passer un stage de rentrée complet (tests théoriques et physiques). Il sera mis à la disposition de sa CDA en cas de reprise.

- Un arbitre, présent au stage de rentrée et candidat AAL3 a choisi de passer son examen de candidat L3 délibérément. Sa candidature AAL3 est maintenue car les minimas (sur les deux épreuves communes) théoriques ont été atteints. Il en a été informé par mail.

- Le dernier rattrapage des tests physiques aura lieu le 22 Février pour les blessés longue durée.

5- Bilan pôle adultes (Désignations - Observations - Formation)

Une discussion s'engage sur le fonctionnement des désignations depuis le début de saison. Le pôle adulte et le pôle jeune doivent se rapprocher de Gauthier LEGGERI pour qu'une réunion se tienne à ce sujet et que des réponses à leurs interrogations soient apportées.

Jean-Yves FRAIPONT indique que son effectif est encore trop léger et que la répartition géographique accentue ses difficultés. Il se rattrape avec le secteur centre pour combler les manques. Réaliser les désignations devient encore plus compliqué lorsque les blessés de longue durée viennent s'ajouter, ainsi que quelques comportements d'arbitres qui semblent inadaptés à un arbitrage de Ligue.

Pour la catégorie L2 l'effectif est le bon. Ce n'est pas la même chose pour la catégorie L3 dont l'effectif est insuffisant en regard du nombre de matchs à couvrir. Jean-Yves pense qu'un effectif d'environ 50 arbitres L3 permettrait de solutionner le problème. Cela dit, il souligne le sérieux des arbitres qui composent son effectif.

Serge LEBRUN revient sur les indemnités de déplacement des observateurs. En cas de dépassement des distances limites, les frais ne seront pas pris en compte. Les contraintes géographiques de notre territoire ainsi que les aléas de calendrier rendent difficile la réalisation de certaines observations. Il serait judicieux de réfléchir à la question des limites kilométriques en prenant comme référence plutôt la moyenne des distances des observations plutôt que de fixer une limite individuelle...

En ce qui concerne l'avancée des observations, la situation est positive en comparaison avec la situation de l'an passé à la même date. En moyenne, dans toutes les catégories la progression approche les 50%.

Christophe DEBART revient sur les différentes séances organisées à Reims avec les 2 arbitres concernés. Un des deux n'a pas participé aux séances malgré la prise en compte de son emploi du temps. L'autre arbitre renvoie une image plus positive et semble plus impliqué.

6- Bilan pôle jeunes (Désignations-Observations)

Gatien PIERROT souligne que le début de saison a été compliqué, l'effectif des JAL n'était pas très élevé la saison dernière mais il a encore baissé cette saison ce qui ne permet de réaliser des désignations réellement optimales.

Actuellement, il y a 13 JAL désignables ce qui est peu. De plus, peu ont le permis et une voiture ce qui ne facilite pas les changements de dernières minutes contrairement à la saison passée. Heureusement, il y a eu une belle arrivée de candidats JAL puisqu'ils sont au nombre de 10.

Toutefois, on remarque des faiblesses sur ces jeunes, ce qui ne permet pas de les mettre sur les compétitions U18 et U19 car cela serait trop risqué, hormis un candidat qui se détache du groupe et qui est en formation dans une structure arbitrale.

Gatien PIERROT rencontre des difficultés concernant les échanges avec le service compétitions pour couvrir les compétitions sur lesquelles il n'est pas possible (pour cause d'effectif) de désigner des arbitres de Ligue, voire de District. En effet, les besoins du désignateur jeunes sont nettement supérieurs à l'effectif dont il dispose.

Le vice-président lui répond qu'il faut sortir de la logique compétition jeunes = jeune arbitre et solliciter les arbitres adultes, de Ligue ou de District pour couvrir ces compétitions. Un sondage sera envoyé, en concertation avec le secrétaire et les désignateurs, aux arbitres pour connaître les volontaires.

Au sujet des délégations de désignations de la CRA vers les CDA, le Président de CDA doit systématiquement être en copie de l'échange entre le désignateurs de Ligue et les désignateur jeunes et adultes de District. Il faut, par ce biais, leur rappeler qu'ils doivent également étudier la désignation d'arbitres adultes sur ces compétitions.

A noter tout de même deux incidents qui sont survenus en Coupe Gambardella récemment avec deux JAL chevronnés. Il serait préférable à l'avenir d'épauler ces arbitres par des arbitres assistants adultes et/ou la désignation de délégué, notamment sur les matchs susceptibles de créer des soucis. Le désignateur Jeunes doit se rapprocher du coordinateur CRA du pôle JAL pour échanger avec lui et savoir si cette problématique est présente dans les autres territoires.

En ce qui concerne l'avancée des observations, la situation est satisfaisante.

L'effectif des candidats à la candidature JAF a été allégé d'un arbitre qui nous souhaite plus poursuivre dans cette voie. Cet arbitre sera réorienté vers une passerelle JAL-L3 progressivement, si sa motivation perdure.

Un premier stage des JAL susceptibles d'être proposés à une candidature JAF a été organisé avec test physique, test théorique et entretien.

Loïs FAGIOLINI est blessé cette saison, il est remis à la disposition de sa CDA en cas de reprise.

La préparation théoriques des JAL réalisée tout au long de l'année passée a porté ses fruits puisque cette saison aucun des JAL n'est en situation d'échec au test théorique de début de saison. Par conséquent le dispositif est poursuivi cette saison afin de maintenir un niveau théorique de qualité chez les JAL.

7- Informations C.T.A.

Le vice-président informe les membres qu'un recrutement est en cours pour que le poste soit pourvu pour le 01 Janvier 2020. Dix candidats ont postulé et 5 personnes ont été retenues pour participer aux entretiens qui ont eu lieu le 24/10 à Champigneulle.

Le territoire espère vivement que le nouveau CTA soit basé sur le territoire Champagne-Ardenne parce que nous manquons cruellement de ressources pour la mise en place d'actions spécifiques. Notamment car les problèmes de renouvellement et de recrutement d'arbitres sont récurrents. Nous avons besoin de dynamiser cela dès cette saison sans quoi les problématiques de désignations et de matchs non couverts vont encore s'accroître à l'avenir.

8- Informations CDA

Le vice-président témoigne que le fonctionnement d'Actifoot est réellement problématique et nuit grandement au processus d'inscription des arbitres à la FIA.

Les Présidents de CDA présents regrettent que les photocopies et autres fournitures soient à la charge des Districts en dépit des frais d'inscriptions qui sont demandés. Il en est de même pour les séances 7 et 8 de la FIA qui sont à la charge des CDA alors que ces séances font partie de la FIA... Aussi, la communication est compliquée entre les formateurs de FIA et l'IR2F. C'est pourquoi ils comptent profiter de la réunion organisée à Champigneulle à ce sujet pour faire remonter les problèmes et leur insatisfaction.

Ils souhaitent également que leur soit communiqué le cahier des charges de la FIA pour qu'ils puissent préparer convenablement leurs FIA.

Pour la CDA Ardennes, deux FIA sont prévues. La première commencera le 9 novembre.

En Haute-Marne, sur 22 inscrits, 15 candidats ont été reçus. Une éventuelle deuxième FIA sera organisée en fonction des effectifs potentiels.

Aussi, Roland TISSERANT rencontre des difficultés à recruter, les clubs étant plus intéressés par la formation auxiliaire, puisque le district ardennais permet la couverture du club par ceux-ci dans les deux dernières divisions.

Les effectifs sont en diminution (- 16), avec un effectif de JAD qui s'est réduit, ce qui oblige à désigner un nombre important d'adultes chaque weekend. Une trentaine d'arbitres supplémentaires serait bienvenue pour regarnir les effectifs.

Dans la Marne 17 candidats ont participé et un seul a été en situation d'échec. Une autre FIA aura lieu dans la Marne en janvier. Faute de disponibilité, ce ne sont pas les formateurs marnais qui organiseront cette FIA.

En ce qui concerne les CDPA, elle n'existe pas dans les Ardennes, est inactive en Haute-Marne et dans la Marne. En réalité, le manque de moyens affectés (supports

pédagogiques, budget insuffisant...) à cette commission les empêche de travailler et de mettre des choses en place. Enfin, la coopération avec les CDA est nécessaire mais elle n'est pas toujours présente.

Parmi les effectifs d'arbitres au sein des CDA, un examen JAL en Février doit permettre aux CDA de proposer des candidats potentiels. Dans les Ardennes l'effectif est faible et les non-renouvellement d'une saison à l'autre sont très importants. Le constat est le même pour la CDA Haute-Marne. Il est important de proposer au JAD un suivi adapté aux modes de communication actuels (Facebook, SMS...) afin de garder un contact fréquent avec les jeunes qui débutent dans l'arbitrage.

Un document bilan concernant les effectifs et les renouvellements avait été demandé par le vice-président, puis par le secrétaire de la CRA. Les deux CDA les plus confrontées à des pertes d'effectifs sont la Marne et l'Aube mais le constat est le même sur l'ensemble du territoire de la LGEF.

Les CDA ont été dotées de maillots à destination de leurs arbitres, notamment les candidats.

Le Stage des féminines organisé à Nancy n'a pas trouvé preneuse au sein de notre territoire. Le lieu choisi pour organiser ce stage est probablement en cause.

Le vice-président avait demandé aux CDA de nous communiquer leurs organigrammes ainsi que les coordonnées des membres qui composent leur commission. Les informations manquantes vont être à nouveau demandées.

9- Statut de l'arbitrage

Le dernier PV de la commission du statut de l'arbitrage met en avant les différents clubs susceptibles d'être en infraction au 31 janvier avec leur besoin en arbitres licenciés.

Les difficultés rencontrées par la Commission du Statut de l'Arbitrage, mais aussi par la CRA dans la gestion de ses effectifs, viennent essentiellement de la durée de validation des licences et des dossiers médicaux qui est trop longue. Au 28 octobre il y a encore 26 dossiers d'arbitres bloqués et donc non-désignables.

La CRA va demander à Patricia MACHADO de renouveler l'envoi de mail individuel aux arbitres de Ligue pour les informer de leur situation vis-à-vis de leurs échéances médicales.

Une réunion de la Commission du Statut de l'Arbitrage aura lieu en février pour refaire un point sur la situation.

10- Divers

Roland TISSERANT, en tant que membre de la CRD, revient sur les affaires qui ont retenu son attention depuis le début de saison, notamment concernant différents arrêts de rencontres. Il déplore que des arbitres ne se déplacent pas suffisamment en Commission de

Discipline. En effet, même s'ils sont excusés, les décisions prises pâtissent de l'absence de l'arbitre du match en audition.

A ce sujet, il faut que les arbitres surveillent leur messagerie sur le compte MyFFF car c'est ici que sont envoyées les convocations en Commission de Discipline.

Christophe DEBART déplore que les discussions tenues au cours de cette réunion sont très négatives et pessimistes vis-à-vis des effectifs, notamment en termes de quantité et de fidélisation.

Jean-Yves FRAIPONT confirme les propos de Christophe et constate qu'au cours des réunions délocalisées de la LGEF auprès des clubs les propos soient tout aussi négatifs et globalement opposés à l'arbitrage.

David KONARSKI témoigne de la bonne ambiance de travail qui règne au sein de la CRA et confirme les propos tenus précédemment.

Renaud POTIER demande si la CRA a eu écho de potentielles séances d'entraînement qui auraient lieu à Reims. Il est disponible pour organiser et encadrer ces séances sur notre territoire. Le vice-président lui répond que cet aspect était à l'arrêt jusqu'à maintenant mais qu'il accueillerait cette nouveauté avec satisfaction.

Sylvain THULLIER informe les présents que la CDA Aube n'était pas représentée ce soir car elle est en période de transition et de renouvellement. Son Président nous a assuré de leur implication et soutien futur.

La séance est levée à **22h15**.

Le Président de séance
Sylvain THULLIER

Le secrétaire de séance
Jordan BOUCANSAUD